

**Politique de protection des données à caractère personnel**

Keyyo s'est engagée de façon très active à respecter toutes les obligations légales en matière de protection des données à caractère personnel, notamment en s'engageant publiquement et commercialement dans la conformité au Règlement (UE) 2016/679, dit Règlement Général pour la Protection des Données (« RGPD ») et à la précédente Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi du 6 août 2004 (« Loi Informatique et Libertés »).

C'est pourquoi avec l'entrée en vigueur le 25 mai 2018 nous avons redéfini et formalisé notre politique de protection de la vie privée dans le présent document dit « *Politique de protection des données à caractère personnel* ».

La présente politique de protection de vos données est destinée à vous informer de nos choix et de nos pratiques en matière de respect de la vie privée, ainsi que des options que vous pouvez opérer sur la manière dont vos coordonnées sont recueillies et comment elles sont utilisées.

Elle complète les Conditions Générales de Vente (CGV), Conditions Particulières de Services (CPS), contrats de Keyyo.

De manière synthétique, Keyyo s'engage à :

- Ne traiter que des données loyalement et licitement collectées,
- Ne traiter les données ainsi collectées que dans le cadre des finalités déterminées, explicites et légitimes,
- Ne traiter que les données adéquates, pertinentes et non excessives au regard de ces finalités,
- Prendre toutes précautions utiles afin de préserver la sécurité des données, afin notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, altérées, endommagées,
- Ne pas communiquer ces données à des tiers en dehors de l'entreprise sans en informer les personnes concernées.

La présente politique de protection des données n'est pas figée et pourra évoluer en fonction de la réglementation, tant nationale qu'européenne, ainsi qu'en fonction de la doctrine et des lignes directrices dictées par la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL), autorité indépendante de contrôle pour la France.

## **1 : Collecte et traitement des données**

Dans le cadre de sa relation clients, prospects, candidats ou fournisseurs, Keyyo est amenée à collecter et traiter des données à caractère personnel nécessaires à son activité (fourniture du Service, gestion de ses clients, support, gestion de ses prospects, gestion de ses candidats, gestion de ses fournisseurs...).

Pour ce faire, nous nous abstenons, s'agissant des informations nominatives que vous nous confiez, de toute collecte indirecte, de toute utilisation détournée, et d'une manière générale, de tout acte susceptible de porter atteinte à votre vie privée ou à votre réputation.

De manière générale, nous ne sommes en droit de traiter vos données qu'à partir du moment où vous nous en donnez explicitement l'autorisation en validant la case « J'accepte... » (ou tout autre mention similaire) présente sur les formulaires de recueil de consentement.

Par la suite, si nous avons une relation contractuelle, le traitement sera légitime et nécessaire dans le cadre du suivi de celle-ci, dans la mesure où serez partie ou associée à l'exécution des mesures précontractuelles ou contractuelles engagées avec nous.

Keyyo veille ainsi à ne collecter que des données strictement nécessaires à la finalité déclarée des différents traitements mis en œuvre par la société. Lors de l'initialisation de notre relation contractuelle, d'une demande de contact, de démonstration, d'inscription à un évènement ou à une lettre d'information, certaines données sont collectées pour les besoins des services fournis par la société et notamment :

- Nom et prénom,
- Entreprise,
- Fonctions,
- N° de téléphone,
- Adresse e-mail,
- Adresse postale,
- Historique des échanges commerciaux (date et compte rendu des appels téléphoniques, RDV, etc.),
- Pièces d'identité,
- Informations bancaires.

## **2 : Finalités du traitement**

Les données que nous collectons ont une finalité précise, et ne sont pas utilisées à d'autres fins. Nos finalités sont déterminées, légitimes, explicites et compatibles avec nos missions.

Keyyo utilise les données à caractère personnel que vous lui confiez pour :

- Fournir les services contractuels demandés,
- Vous contacter suite à une demande de démonstration de nos produits, de contact ou d'une demande de téléchargement d'un contenu,
- Vous adresser des informations en cas de choix exprès en ce sens, jusqu'à votre éventuelle opposition/désinscription,
- Vous inscrire à un évènement et le gérer,
- Gérer les options de votre abonnement à nos éventuelles publications,
- Vous proposer des offres d'emploi,
- Le cas échéant, vous proposer des services complémentaires ou optionnels jusqu'à une éventuelle opposition de votre part.

Par ailleurs, Keyyo traite également vos données pour répondre à ses obligations légales ou réglementaires dont les finalités sont la conservation des données requises pour être mesure de répondre aux obligations légales et la gestion des demandes de communication de données des autorités habilitées.

## **3 : Destinataires des données**

Vos données à caractère personnel ne seront pas transmises à des tiers, sauf les seuls besoins des finalités que vous aurez acceptées lors du recueil de votre consentement.

En interne :

- La direction de notre société, le personnel administratif,
- Les personnes en charge des missions nécessaires aux finalités du traitement visé ci-dessus.

En externe : les sous-traitants pour l'hébergement et le traitement des données strictement nécessaires aux finalités du traitement visé ci-dessus.

En aucun cas vos données ne sont transmises, vendues, prêtées, cédées, louées à des tiers partenaires qui pourraient vous solliciter.

Les données traitées peuvent enfin, être transmises aux autorités compétentes, à leur demande, dans le cadre de procédures judiciaires, dans le cadre de recherches judiciaires et de sollicitations d'information des autorités ou afin de se conformer à d'autres obligations légales.

#### **4 : Conservation des données**

Keyyo ne conserve les données à caractère personnel de ses clients, prospects, candidats ou fournisseurs que pendant le temps nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées et dans le respect de la réglementation en vigueur.

Les données relatives aux clients sont conservées pendant une durée de 10 ans maximum à compter de la fin du dernier contrat entre Keyyo et le client.

Les données relatives aux fournisseurs sont conservées pendant une durée de 10 ans maximum à compter de la fin du dernier contrat entre Keyyo et le fournisseur.

Les données relatives aux prospects sont conservées pendant une durée de 3 ans maximum à compter du dernier contact entre Keyyo et le prospect Etant entendu qu'un contact est constitué de toutes communications du prospect vers Keyyo ou de Keyyo vers le prospect, dans ce dernier cas le dernier contact est notamment matérialisé par la désinscription du prospect.

Les données relatives aux candidats sont conservées pendant une durée de 3 ans maximum à compter du dernier contact entre Keyyo et le candidat.

## **5 : Sécurité des données**

Keyyo détermine et met en œuvre les moyens nécessaires à la protection des données à caractère personnel pour éviter des risques résultant notamment de la destruction, de la perte, de l'altération, de la divulgation non autorisée de données à caractère personnel transmises, conservées ou traitées d'une autre manière, ou de l'accès non autorisé à de telles données, de manière accidentelle ou illicite.

Ces moyens consistent en des mesures d'ordre logique, physique ou organisationnel appropriées visant à garantir un niveau de sécurité adapté au risque dans les sens de l'article 32 du RGPD. Ils comprennent entre autres, selon les besoins :

- Les moyens permettant de garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de traitement ;
- Des moyens permettant de rétablir la disponibilité des données à caractère personnel et l'accès à celles-ci dans des délais appropriés en cas d'incident physique ou technique ;
- L'anonymisation, la pseudonymisation ou le chiffrement des données à caractère personnel dès que possible ;
- Une procédure visant à tester, à analyser et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures techniques et organisationnelles pour assurer la sécurité du traitement ;
- La sécurisation de l'accès aux données par des systèmes de sécurité forts selon les cas : identification par certificat, double authentification ou autres processus mis en place par Keyyo ;
- La sensibilisation et/ou la formation de nos collaborateurs en termes de sécurité informatique et de protection de la vie privée.

Ainsi, la politique de protection des données personnelles traitées par Keyyo s'organise autour de mesures d'ordre logique, physique ou organisationnel visant à répondre à l'article 32 du RGPD.

## **6 : Accès restreint aux données**

Keyyo définit et met en œuvre les règles d'accès et de confidentialité applicables aux données personnelles traitées.

Le niveau de détail accessible est défini selon l'habilitation/le profil de chaque utilisateur.

Seules les personnes dûment habilitées peuvent donc accéder à certains détails de données, dans le cadre d'une politique de sécurité permettant notamment la restriction des accès aux seules informations nécessaires à l'activité.

Les droits d'accès, accordés en adéquation avec la fonction de l'utilisateur, sont mis à jour en cas d'évolution ou de changement de fonction.

## **7 : Transfert des données**

En principe Keyyo ne transfère pas les données personnelles de ses clients, prospects, candidats ou fournisseurs d'un pays ou d'une filiale à l'autre à travers le monde.

Si un tel transfert devait se révéler nécessaire, en l'occurrence à destination d'un pays situé hors de l'Union européenne, ce transfert s'inscrirait dans le cadre de la finalité poursuivie par le traitement auquel les données sont destinées.

Dans ce cas, les destinataires de données auraient uniquement communication des catégories de données nécessaires à la réalisation de ladite finalité.

Plus généralement Keyyo ne procéderait au transfert des données qu'en conformité avec les dispositions des articles 44 à 50 du RGPD.

## **8 : Droits des personnes concernées par la collecte et le traitement des données à caractère personnel**

Les personnes concernées peuvent exercer certains droits concernant leurs Données traitées par le Propriétaire.

En particulier, les personnes concernées ont le droit de faire ce qui suit :

**Retirer leur consentement à tout moment.** Les personnes concernées ont le droit de retirer leur consentement s'ils ont déjà donné leur consentement au traitement de leurs Données personnelles dans la limite de l'exécution du contrat les liant à Keyyo ou de toutes obligations légales et réglementaires

**S'opposer au traitement de leurs Données.** Les personnes concernées ont le droit de s'opposer au traitement de leurs Données si le traitement est effectué sur une base juridique autre que le consentement ou de toutes obligations légales et réglementaires.

**Accéder à leurs Données.** Les personnes concernées ont le droit de savoir, dans la limite des obligations légales et réglementaires de Keyyo, si les Données sont traitées par le Propriétaire, d'obtenir des informations sur certains aspects du traitement et d'obtenir une copie des Données en cours de traitement.

**Vérifier et obtenir une rectification.** Les personnes concernées ont le droit de vérifier l'exactitude de leurs Données et de demander qu'elles soient mises à jour ou corrigées.

**Limiter le traitement de leurs Données.** Les personnes concernées ont le droit, sous certaines conditions, de limiter le traitement de leurs Données. Dans ce cas, le Propriétaire traitera leurs Données uniquement pour les stocker.

**Faire supprimer ou effacer leurs Données personnelles.** Les personnes concernées ont le droit, sous certaines conditions, d'obtenir l'effacement de leurs Données auprès du Propriétaire.

**Récupérer leurs Données et les transférer à un autre responsable du traitement.** Les personnes concernées ont le droit de récupérer leurs Données dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine et, si cela est techniquement possible, de les transmettre à un autre responsable du traitement sans obstacle d'aucune sorte. Cette disposition s'applique, sous réserve que les Données soient traitées par des moyens automatisés et que le traitement repose sur le consentement de l'Utilisateur, sur un contrat auquel l'Utilisateur est partie ou sur des obligations précontractuelles.

**Déposer plainte.** Les personnes concernées ont le droit de déposer une plainte auprès de leur autorité compétente en matière de protection des données.

Lorsque les Données personnelles sont traitées dans l'intérêt public, dans l'exercice d'une autorité officielle dévolue au Propriétaire ou aux fins des intérêts légitimes poursuivis par celui-ci, les Utilisateurs peuvent s'opposer à ce traitement en fournissant un motif lié à leur situation particulière devant justifier cette opposition.

Ces droits sont décrits dans les articles 15 à 22 du RGPD. La personne concernée peut exercer ces droits en envoyant sa demande à [dpo@keyyo.com](mailto:dpo@keyyo.com) accompagnée des pièces justifiant notamment de son identité et de sa signature.

## **9 : Les acteurs de la protection des données chez Keyyo**

Dans le cadre de l'entrée en vigueur du RGPD le 25 mai 2018, Keyyo s'est doté d'un Délégué à la Protection des Données ou Data Protection Officer (DPD ou DPO) directement rattaché à la direction de Keyyo.

Le DPO s'assure en permanence de la conformité de l'ensemble des traitements de données à caractère personnel ayant cours au sein de Keyyo.

Le DPO est joignable à [dpo@keyyo.com](mailto:dpo@keyyo.com).

## **10 : Maintien des dispositions non contraires des CGV, CPS et/ou du contrat de Keyyo**

La présente politique de protection des données vient compléter les CGV, CPS et/ou le contrat de Keyyo dont les dispositions non contraires demeurent applicables.

### **Devoir d'information de nos clients envers les personnes concernées**

Dans le cadre de son activité de fourniture du Service et de son utilisation par ses clients, et conformément au RGPD, Keyyo informe et encourage ses clients à informer les personnes auprès desquelles sont recueillies des données à caractère personnel dans ses solutions :

- De l'identité et des coordonnées du responsable du traitement et, le cas échéant, du représentant du responsable du traitement ;
- Le cas échéant, des coordonnées du délégué à la protection des données ;
- Des finalités du traitement auquel sont destinées les données à caractère personnel ainsi que la base juridique du traitement ;
- Le cas échéant, des intérêts légitimes poursuivis par le responsable du traitement ou par un tiers ;
- Des destinataires ou les catégories de destinataires des données à caractère personnel, s'ils existent ;
- Le cas échéant, du fait que le responsable du traitement a l'intention d'effectuer un transfert de données à caractère personnel vers un pays tiers ou à une organisation internationale ;
- De la durée de conservation des données à caractère personnel ou, lorsque ce n'est pas possible, les critères utilisés pour déterminer cette durée ;
- De l'existence du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée, ou du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité des données ;
- Le cas échéant, l'existence du droit de retirer son consentement à tout moment, sans porter atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant le retrait de celui-ci ;
- Du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle ;
- Des informations sur la question de savoir si l'exigence de fourniture de données à caractère personnel a un caractère réglementaire ou contractuel ou si elle conditionne la conclusion d'un contrat et si la personne concernée est tenue de fournir les données à caractère personnel, ainsi que sur les conséquences éventuelles de la non-fourniture de ces données ;
- De l'existence d'une prise de décision automatisée, y compris un profilage ;
- En l'absence de contact individualisé avec la personne concernée par la collecte et le traitement, Keyyo encourage ses clients à informer ladite personne par tous les moyens possibles (email, affichage, contrat...) et notamment dans les processus et procédures permettant l'utilisation du Service.